

RCS : SEDAN
Code greffe : 0802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 50189
Numéro SIREN : 348 649 393
Nom ou dénomination : A. SCHULMAN PLASTICS

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2019 sous le numéro de dépôt 2710

26 NOV. 2019

A. SCHULMAN PLASTICS

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : rue Alex Schulman 08600 Givet
348 649 393 R.C.S. Sedan

PROCÈS-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE ET PRÉSIDENT
EN DATE DU 30 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 30 octobre 2019,
A 11:00 heures,

A. SCHULMAN HOLDINGS (FRANCE), société par actions simplifiée au capital de 156.038.600 euros dont le siège social est Rue Alex Schulman, 08600 Givet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sedan sous le numéro 499 591 527, représentée par M. Martin Alan Richard Coop, (ci-après le « L'Associé Unique et Président »)
en sa qualité d'Associé unique et Président de A. SCHULMAN PLASTICS, une société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et Sedan sous le numéro 348 649 393 (ci-après la « Société »)

A pris les décisions suivantes :

- Révocation de Franck Pietrantoni de ses fonctions de Directeur Général ;
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement, fixation de ses pouvoirs et détermination de sa rémunération ;
- Pourvois pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Le Président, avec l'accord préalable de l'Associé Unique, décide de révoquer Frank Pietrantoni de ses fonctions à partir du 31 octobre 2019.

L'Associé Unique et Président donne à M. Franck Pietrantoni quitus de sa gestion pour ses fonctions de Directeur Général et le remercie pour les services rendus à la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique et Président décide, en application de l'Article 8 des Statuts, de réduire la période de préavis de 3 mois du Directeur Général démissionnaire et de nommer en remplacement avec effet à compter du 31 octobre 2019, en qualité de Directeur Général de la Société -

M. Jean-Xavier Wiramus
né le 18 mai 1972 à Marseille, de nationalité française,
demeurant 61 boulevard Carnot Bâtiment D 13100 Aix en Provence, France.

M. Jean-Xavier Wiramus est nommé conformément à l'article 8 des statuts pour une durée indéterminée.

Conformément à l'article 8 des statuts de la Société, M. Jean-Xavier Wirus aura les mêmes pouvoirs que le Président.

M. Jean-Xavier Wirus préalablement pressenti, a déclaré accepter les fonctions de Directeur Général qui viendraient à lui être confiées, n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

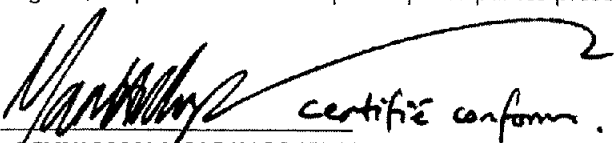
L'Associé Unique et Président prend acte que M. Jean-Xavier Wirus n'est pas titulaire d'un contrat de travail avec la Société.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique et Président décide que M. Jean-Xavier Wirus ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Directeur Général. Cependant, il aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement de ses frais exposés dans le cadre de l'exercice de son mandat.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique et le représentant légal de la Société confèrent tous pouvoirs à Gintare Baubkute, Jolanta Bajarune, ou Aiste Sidagyte ou au porteur d'un original, d'une copie ou un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales, de publicité et de dépôt requises par les présentes.


A. SCHULMAN HOLDINGS (FRANCE)
L'Associé Unique et Président
Représentée par M. Martin Alan Richard Coop